

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 décembre 2005, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

7252 - Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

7253 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 19 décembre 2005.

7254 – Acceptation du procès-verbal des délibérations des séances des 21 novembre et 3 décembre 2005

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues en date des 21 novembre et 3 décembre 2005, tel que soumis.

7255 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de novembre 2005;
- Réconciliations bancaires au 30 novembre 2005;
- Rapports budgétaires au 30 novembre 2005.

7256 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2005-223 à 2005-242 inclusivement, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

7257 – Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de novembre 2005.

7258 – Acceptation de la dérogation pour le 344, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph

ATTENDU QUE le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 344, Chemin du Croissant, Lac St-Joseph.

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 4 décembre 2005.

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la dérogation mineure au 344, Chemin du Croissant, Lac St-Joseph avec cependant une

mise en garde au propriétaire à l'effet de ne pas se servir de la petite maison qui est actuellement sur le terrain comme résidence, et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

7259 – Demande de dérogation mineure pour le 1054, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph

Monsieur Denis Bourgault informe les membres du conseil qu'il a rencontré Monsieur Boutin avec son architecte et son paysagiste et ceux-ci doivent se conformer à la réglementation qui leur a été remise. Si tout se passe selon la réglementation, il n'y aura pas de dérogation nécessaire pour cet immeuble.

7260 – Demande de dérogation mineure pour le 998, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph

Monsieur Denis Bourgault informe les membres du conseil qu'il doit rencontrer le propriétaire de ce terrain mercredi prochain afin de discuter des travaux à entreprendre et si une demande de dérogation est nécessaire, il en avisera le conseil lors de la prochaine séance.

7261 – Compte rendu des dommages survenus au 524, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph

Monsieur Denis Bourgault fait un résumé des dommages qui sont survenus à la propriété du 524, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, suite à un bris des réservoirs d'huile, soit environ 400 litres d'huile. Le ministère de l'Environnement ainsi que des techniciens de la firme Technisol engagés par le propriétaire se sont rendus sur les lieux et ont effectué des travaux majeurs pour réussir à récupérer l'huile qui s'était propagée sur le terrain et ce, aux frais des assureurs du propriétaire. Il ne devrait y avoir aucun dommage aux berges du lac.

7262 – Adoption du règlement no 05-175 – budget 2006

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 05-175 décrétant l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2006, fixant le taux de la taxe foncière, fixant également la date d'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du 2^{ème} versement sur lesdits comptes de taxes.

Une demande de dispense de lecture a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 05-175 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 05-175, tel que rédigé.

7263 – Adoption du règlement no 05-176 – compensation sur les biens fonds non imposables

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 05-176 décrétant l'imposition d'une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 05-176 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 05-176, tel que rédigé.

7264 – Avis de motion concernant la création d'un fonds de roulement

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Michel Croteau, qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté ayant pour objet de constituer un fonds de roulement.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7265 – Avis de motion, fixation de la rémunération des élus municipaux pour l'année 2006.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Coulombe, qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour fixer la rémunération des élus municipaux pour l'année 2006.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7266 – Formation d'un Comité d'urbanisme

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil procède à la formation d'un comité d'urbanisme qui sera composé des personnes suivantes:

Monsieur Michel Croteau, conseiller et Président du Comité;
Monsieur Denis Bourgault, inspecteur municipal;
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller;
Monsieur Guy Robichaud (636 Chemin Thomas Maher)

Ainsi qu'une autre personne à être nommée ultérieurement.

7267 – Offre de services de cabinets d'avocats

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des offres de services reçues de deux cabinets d'avocats et confie le mandat au cabinet Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour le "Service Première Ligne".

7268 – Compte rendu de la réunion concernant les ententes intermunicipales avec Ste-Catherine-de-la-Jacques Cartier

Monsieur Jacques Tessier nous fait part des discussions qui ont eu lieu lors d'une réunion tenue à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier concernant le renouvellement des ententes intermunicipales.

7269 - Période de questions

Un citoyen demande des explications concernant la création d'un site web et d'un petit journal. Après quelques précisions apportées par Monsieur O'Donnell Bédard, Monsieur Guy Girard et Madame Marcelle D'Amours offrent leur collaboration pour l'élaboration du site web.

Monsieur Charest pour sa part, félicite le nouveau conseil et en profite pour offrir ses vœux de succès et remercie les membres qui s'impliquent au niveau dudit conseil.

7270 - Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h45.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire